

# Contacts et coordonnées

**Direction Générale de la Solidarité et de l'Action sociale (Philippe BERNAZ - 04 73 42 23 56 / Fax : 04 73 42 23 58)**

## Direction de la Solidarité (Anne-Marie BALADIER - 04 73 42 21 50)

Service Animation gérontologique et Maintien à domicile	Maryvonne ESCURET	04 73 42 20 65
Service Aide sociale - Prestations	Valérie MERCOEUR	04 73 42 23 30
Service Aide sociale - Contentieux - Comptabilité	Jean OUVRARD	04 73 42 20 66
Service des établissements	Catherine BAFoil	04 73 42 20 80
Dispensaire Emile ROUX	Dr Jean PERRIOT	04 73 14 50 80

## Direction Enfance, Famille et Jeunesse (Martine LABREUVEUX - 04 73 42 21 59)

Service Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Annie ANDRE	04 73 42 21 60
Service de Protection Maternelle Infantile (PMI)	Dr Sylvie DURIEUX	04 73 42 21 30
Service du Placement Familial	Nathalie BOILEAU	04 73 42 12 82
Pôle Jeunesse	Marie-Agnès MOIRAT-GIRABET	04 73 42 12 25

## Direction Habitat et Énergie (Marie-Annick DAVERDIN - 04 73 42 24 95)

Service Urbanisme et Habitat	Marie-Annick DAVERDIN	04 73 42 24 95
Observatoire de l'Habitat	Léna CHALVON	04 73 42 73 60

## Direction de l'Action Sociale Territorialisée et de l'Insertion (Stéphanie QUERE - 04 73 42 24 47)

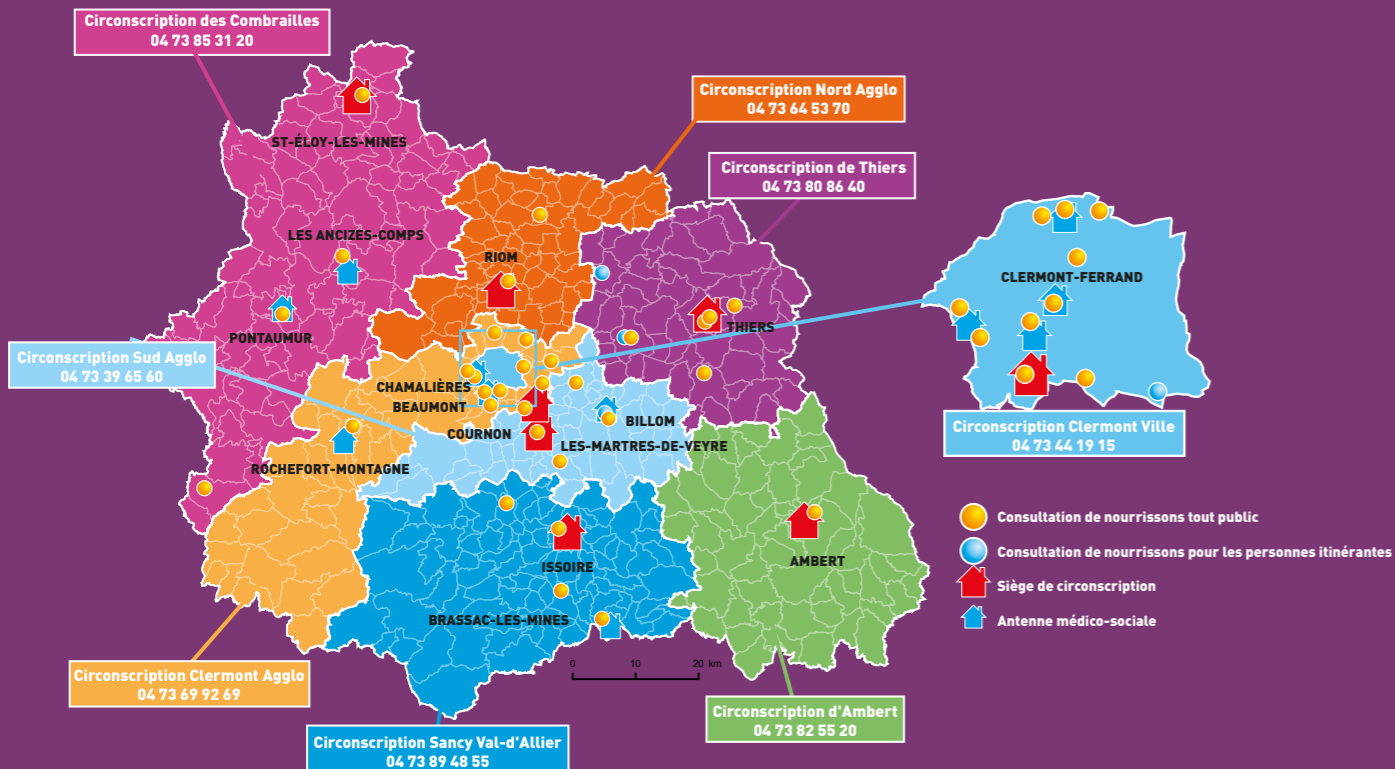
Service Insertion - Action Sociale pour le Logement	Alain BRUGALIERES	04 73 42 20 90
Circonscription d'action médico-sociale d'Ambert	Florence MARTIN	04 73 82 55 20
Circonscription d'action médico-sociale Clermont-Agglomération	Danielle PASCUAL	04 73 69 92 69
Circonscription d'action médico-sociale Clermont-Ville	Sylvain CHAMPOMIER	04 73 44 19 15
Circonscription d'action médico-sociale des Combrailles	Brigitte GAGNEVIN	04 73 85 31 20
Circonscription d'action médico-sociale Nord Agglomération	Stéphanie URTADO	04 73 64 53 70
Circonscription d'action médico-sociale Sancy Val d'Allier	Christelle CHAZAL	04 73 89 48 55
Circonscription d'action médico-sociale Sud Agglomération	Véronique PAUQ	04 73 39 65 60
Circonscription d'action médico-sociale de Thiers	Jacqueline CHABROLLE-FEUVRIER	04 73 80 86 40

## Qualité - Action Sociale (Luc ASTOUL - 04 73 42 21 47)

Service Pilotage et observation sociale	Marie-Bernadette BRIFFOND	04 73 42 23 31
Système d'information de l'Action Sociale	Maxime SOURGEN	04 73 42 12 57
Service Organisation et Qualité	Nathalie GRAS	04 73 42 12 81

## GIP - Maison Départementale des Personnes Handicapées (Julien LAUMIER) - 0 800 00 00 63

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la circonscription de votre secteur



© CNSA - Jodie WAY / Cg63.

# La Direction de la Solidarité et de l'Action Sociale

## Une administration chargée de :

• La prévention et la protection en faveur de l'enfance et des familles

• La prise en charge des personnes âgées dépendantes et des personnes en situation de handicap

• L'insertion et la lutte contre les discriminations

• L'accompagnement des collectivités dans leurs politiques d'habitat et d'urbanisme

[www.puydedome.fr](http://www.puydedome.fr)





# Une organisation au plus près des Puydômois

**D**es services centraux basés à Clermont-Ferrand (4 place Michel de l'Hospital) et des services territoriaux déployés sur l'ensemble du département, organisés en 8 circonscriptions d'action médico-sociale représentant près de 130 points d'accueil du public (antennes, permanences sociales, consultations de nourrissons, haltes-jeux). Cette implantation territoriale permet à tous les Puydômois un accueil médico-social situé à moins de 20 minutes de leur domicile.

**Des professionnels de l'action médico-sociale présents sur tout le département**

- 265 personnels administratifs
- 211 assistants sociaux
- 7 éducateurs spécialisés
- 11 conseillers en économie sociale et familiale
- 26 médecins
- 6 infirmières
- 49 puéricultrices
- 5 sages-femmes
- 5 éducateurs jeunes enfants
- 240 assistants familiaux
- 7 psychologues
- 2 agents médico-techniques

## Les missions de la DGSAS :

### • La mise en œuvre de la politique de santé publique en faveur des femmes enceintes et des jeunes enfants

- Assurer les missions de prévention et d'information vis-à-vis des futurs parents, des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans.
- Délivrer et gérer les agréments des assistants maternels et familiaux.
- Réaliser les bilans de santé dans les écoles maternelles.
- Assurer des consultations de nourrissons.
- Assurer la surveillance des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

### • La protection de l'enfance

- Proposer aux familles rencontrant des difficultés dans leur rôle parental des mesures individuelles et/ou collectives de soutien éducatif et les mettre en œuvre.
- Évaluer les situations d'enfance en danger.
- Assurer le suivi socio-éducatif de l'enfant confié au Président du Conseil général dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance.
- Accompagner les jeunes majeurs dans le cadre des dispositifs de l'Aide sociale à l'enfance.
- Effectuer les enquêtes d'agrément en vue d'adoption et le suivi des enfants adoptés.

### • L'action sociale en faveur des personnes et familles en difficulté

- Accueillir, renseigner et orienter les personnes en recherche d'information ou rencontrant des difficultés dans leur quotidien.
- Proposer des accompagnements médico-sociaux individuels et/ou collectifs.
- Conduire des projets partenariaux répondant aux besoins sociaux identifiés.

### • L'insertion, la lutte contre les exclusions et l'action sociale en faveur du logement

- Informer sur l'accès au droit et instruire des demandes de RSA.
- Accompagner les bénéficiaires du RSA dans leur parcours d'insertion sociale.
- Mettre en place le pacte territorial d'insertion (PTI) et l'offre d'insertion du Programme départemental d'insertion (PDI).
- Participer à la politique d'insertion des jeunes.
- Prévenir les exclusions et favoriser l'accès et le maintien dans le logement.
- Lutter contre l'habitat indigne et insalubre.

### • La mise en œuvre des politiques d'aide sociale en direction des personnes âgées et handicapées

- Informer les personnes âgées et handicapées des dispositifs d'aide.
- Proposer des plans d'aide personnalisée à l'autonomie (APA) et des plans de compensation du handicap, en collaboration avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
- Effectuer des enquêtes pour les familles d'accueil des personnes âgées ou handicapées.
- Prévenir les situations de maltraitance et protéger les personnes vulnérables.
- Assurer le suivi, le contrôle et la tarification des Établissements et services médico-sociaux.

### • L'accompagnement des collectivités dans leurs politiques d'habitat et d'urbanisme

- Conseiller et accompagner les acteurs du développement local.
- Assurer le développement et la gestion de l'Observatoire de l'Habitat et des territoires.
- Participer au financement d'étude de programmes locaux de l'habitat, d'élaboration ou de révision de documents d'urbanisme.
- Participer au financement de production de logements sociaux.

## Quelques chiffres clés

Mission	Budget primitif 2014	Chiffres clés (2013)
<b>Aide aux personnes handicapées</b>	<b>73 millions d'euros</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 872 bénéficiaires de la PCH</li> <li>• 652 bénéficiaires de l'ACTP</li> <li>• 2 075 bénéficiaires d'une prise en charge des frais d'hébergement</li> </ul>
<b>Aide aux personnes âgées</b>	<b>85 millions d'euros</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 136 bénéficiaires de l'APA à domicile</li> <li>• 6 100 bénéficiaires de l'APA en établissement</li> <li>• 1 318 bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement</li> <li>• Près de 6 000 abonnés à la téléassistance</li> </ul>
<b>Enfance – Famille</b>	<b>54 millions d'euros</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 843 enfants pris en charge par l'ASE</li> <li>• 4 000 aides financières accordées</li> <li>• 650 actions éducatives en milieu ouvert</li> <li>• 4 880 assistants maternels agréés pour l'accueil de 15 000 enfants</li> <li>• 327 assistants familiaux agréés pour l'hébergement de 580 enfants</li> <li>• 6 688 avis de naissance</li> </ul>
<b>Insertion et lutte contre les exclusions</b>	<b>93 millions d'euros</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 19 500 ménages allocataires du RSA</li> <li>• Dont 14 300 au RSA socle</li> </ul>
<b>Charte de l'Habitat</b>	<b>2,55 millions d'euros</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 363 aides à la construction ou à la mise en service de logements sociaux</li> <li>• 333 prêts d'amélioration de l'habitat</li> <li>• 461 dossiers PIG « Habiter mieux »</li> <li>• 5 études de Programme Local d'Habitat et 7 de Plans Locaux d'Urbanisme</li> </ul>